

**Anfh** Développement durable

Livret à destination des établissements

**PROJETS RÉGIONAUX  
ET BOÎTE À OUTILS**

**Anfh<sup>IA</sup>**

# Accompagnement de l'ANFH

Projets et offre de services

**Anfh<sup>!care</sup>**  
Intelligence Collective et Accompagnement des Responsables et des Equipes

**Anfh** Cyberdéfense

**Anfh** Tothem

**Anfh** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Anfh** Auvergne-Rhône-Alpes

2025

**Anfh** Corse

**Anfh** Occitanie

# PROJETS RÉGIONAUX

## Un projet ANFH, qu'est-ce que c'est ? Quel intérêt pour un établissement ?

- C'est l'accompagnement d'un établissement sur des thématiques qui touchent la stratégie des secteurs de la santé et du médico-social.
- Les thématiques proposées anticipent ou accompagnent les besoins et les transformations des établissements en fonction des évolutions économiques, sociologiques et sociétales.
- Un projet intègre du conseil, de l'étude, du diagnostic et de la formation en fonction des besoins de chacun.
- Les prestations proposées dans un projet permettent une individualisation en fonction du niveau de maturité de l'établissement.
- Le financement des projets est intégralement ou partiellement pris en charge par l'ANFH.
- Le projet permet l'accélération d'une démarche structurée et d'alléger le travail interne à l'établissement pour intégrer ces évolutions.
- Ces projets touchent un public large, souvent pluriprofessionnel et peuvent être saisis par les différents personnels médicaux et paramédicaux (pôles, services, directions fonctionnelles avec validation de la direction générale...).
- Une formation est toujours proposée dans un projet afin d'internaliser de la compétence et permettre aux établissements de structurer la thématique en interne.

## Comment ça marche ?

- Les projets nécessitent un engagement de la direction même si l'opérationnalité peut être portée par les directions fonctionnelles ou les pôles.
- L'établissement peut choisir les prestations proposées dans un projet et leur déploiement.
- Tous les projets sont modulables en fonction des besoins de l'établissement. L'ANFH met à disposition des prestataires, dont la première démarche est d'identifier les besoins réels et de faire une proposition d'intervention à l'établissement.
- Dans le cas de marchés multi attributaires, le choix d'un prestataire se fait en partenariat entre l'ANFH et l'établissement.
- L'ANFH a cadré l'ensemble des conditions administratives et financières avec les prestataires pour que l'établissement puisse se consacrer à la partie stratégique et opérationnelle.
- Un projet dure en moyenne de 24 à 36 mois et l'établissement peut s'y engager quand il le souhaite en fonction de son calendrier interne et de sa propre temporalité.
- Les prestations sont souvent calibrées en fonction de la taille de l'établissement.
- Une réunion de lancement et une lettre d'engagement permettent à l'établissement de s'engager de manière simple et rapide pour bénéficier des prestations.
- Un chargé de projet ANFH permet une gestion fluide et rapide des projets en fonction des besoins des établissements.

# PROJETS RÉGIONAUX

## Développement durable - Ecoconception des soins

Le projet facilite la mise en œuvre de la politique RSE dans les établissements, dans toutes les filières et tous les domaines (transports, déchets, achats, hygiène, énergies, restauration, patients et résidents, biodiversité...) et accompagne les équipes dans la gestion des soins par la mise en œuvre d'une écoconception généralisée.

L'accent plus spécifique mis sur l'écoconception des soins répond au grand défi de décarbonation de l'activité et doit permettre à chaque soignant, chaque équipe, d'analyser ses pratiques et d'améliorer la prise en charge par l'analyse de cycles de vie des process de soins.

Le projet concerne tous les acteurs hospitaliers.

Exemples de champs d'application : bionettoyage, bloc durable (green bloc), audit déchets, analyse toxicologique de produits, label THQSE « maternité », formation acheteurs éco-responsables, ...

Ils en ont bénéficié : CH Limoux, CHU Toulouse, CH Carcassonne, CHU Nîmes, CH Rodez, EPHAD des Pyrénées-Orientales, EHPAD Bessèges, CH Thiers, CH des Monts du Lyonnais, HLD Reignier, CH Haut-Bugey, HCL, ...

## TOTHEM

Les enjeux d'attractivité, de fidélisation et d'engagement des agents au sein de la Fonction Publique Hospitalière sont majeurs dans le secteur. Le projet accompagne l'établissement dans la définition de sa stratégie « Marque Employeur » et sa mise en œuvre opérationnelle.

Les démarches peuvent être conduites à l'échelle d'un établissement ou d'un territoire.

Exemples de champs d'application : stratégie « marque employeur » et définition des outils associés, formation à une politique RH « responsable et sociale », formation spécifique des équipes de communication de l'établissement, ...

Ils en ont bénéficié : CH Tullins, EPSM La Roche-Sur-Foron, CH Vichy, CH Riom, Ehpads La Grand-Combe, Ehpads Céret, Ehpads Bessières, CH Laragne-Montéglin, Ehpads Beaurecueil, ...

# PROJETS RÉGIONAUX

## Intelligence artificielle

Le projet accompagne les établissements à préparer des projets d'intelligence artificielle, structurer un projet et former les équipes (applications de l'IA en santé, cadre éthique et réglementaire, identification de cas d'usage au sein de l'établissement et de ressources, ...).

Exemples de champs d'application : imagerie, parcours patients, anesthésie, analyse pharmaceutique, filière gériatrique, ...

Ils en ont bénéficié : AP-HM, CH Edouard Toulouse, CH Valence, HCL, Groupement Hospitalo-universitaire Rhône-Alpes Auvergne, CH Rodez, CH Millau, CH Condom, ...

## I-CARE

Le projet promeut des démarches établissements autour du management transverse, contributif et participatif. Deux approches sont proposées dans celui-ci : celle de l'Appreciative Inquiry et celle du Co-développement.

Exemples de champs d'application : cohésion d'équipe, vision managériale, projet d'établissement, réorganisation des équipes ASH, restructuration d'un biogénopôle, ...

Ils en ont bénéficié : CHU Montpellier, CHU Nîmes, CH Narbonne, CH Thuir, AP-HM, CH Salon, CHU Toulouse, EHPAD Verdun-sur-Garonne, CH Vichy, CH Annecy, CH Grenoble, CH Bastia, CH Corte, EHPAD Cucuron, EHPAD Cadenet, EHPAD Le Vigan, CHU Grenoble, CHU Clermont-Ferrand, EHPAD Saint-Vulbas, EHPAD Ambérieu-en-Bugey, HCL, ...

## Cybersécurité

Le projet accompagne les établissements dans leur vigilance et actions préventives pour faire face aux risques cyber, connaître les bons gestes, se préparer à la gestion de crise ou encore piloter un plan de continuité d'activité.

L'offre proposée est formative étant donné les acteurs déjà engagés sur cette thématique.

Exemples de champs d'application : bureaux des entrées, services informatiques, directions, ...

Ils en ont bénéficié : GHT Bouches-du-Rhône, AP-HM, CH Castelluccio, CH Montluçon, ...

# BOÎTE À OUTILS

## Une boîte à outils, qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?

- Les boîtes à outils sont la résultante de projets qui ont abouti à une offre nationale.
- Tous les établissements peuvent en bénéficier.
- La prise en charge financière peut être sur des crédits ANFH ou partagée entre établissement et ANFH.
- Le mode de demande se fait par contact auprès de la délégation territoriale.

## QVCT

Le projet accompagne la mise en place d'une politique QVCT : réalisation d'un diagnostic sur le contexte de l'établissement en matière de QVCT et mise en place de plans d'actions.

Le baromètre social permet de mesurer la perception de la QVCT auprès des professionnels et des équipes. Cet outil dématérialisé est mis à disposition par l'ANFH de tous les établissements, qui peuvent s'en saisir quand ils le souhaitent pour conduire des enquêtes larges ou ciblées en interne.

Ils en ont bénéficié : CH Uzès, EHPAD Saint-Ambroix, CH Limoux, CH Condom, EHPAD Bessèges, CH Muret, EHPAD La Fare-les-Oliviers, EHPAD Villefranche-sur-Mer, CH Cannes, CH Annonay, CH Vienne, GHT Nord Dauphiné, ...

## RH / Métiers et compétences

Le projet soutient les politiques RH des établissements en intégrant la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) dans la pratique quotidienne de la GRH. Il permet d'accompagner les établissements dans la définition de leur stratégie/politique RH et dans la mise en œuvre opérationnelle des process/pratiques RH.

Ils en ont bénéficié : démarrage du marché en 2024

# BOÎTE À OUTILS

## Egalité professionnelle

L'ANFH accompagne les établissements au regard de leurs obligations en matière d'égalité professionnelle (plan d'action, rapport de situation comparée, référent, formation du personnel, dispositif de signalement des harcèlements et discriminations). Au-delà de ces obligations, la politique égalité est un véritable levier RH dans les établissements et nécessite de déployer un plan d'actions.

Ils en ont bénéficié : CHU Nice, CH Thuir, CH Pont-Saint-Esprit, CH Sète, EHPAD Pionsat, ...

## Secondes parties de carrière

Le projet accompagne la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière dans le process RH des établissements, axe structurant d'une démarche « QVT et secondes parties de carrière » : soutien aux politiques Etudes Promotionnelles, politiques d'accompagnement des souhaits d'évolution, politiques de mobilité interne, de maintien dans l'emploi, ...

Ils en ont bénéficié : CH Sète, CH Vienne, ...

